

# ETYMOLOGIE TCHADIQUE : VOCABULAIRE FONDAMENTAL ET ANCIENS EMPRUNTS

Hermann JUNGRAITHMAYR  
J.W. Goethe Universität, Frankfurt-am-Main

Le sujet que je me propose de traiter ici, "Etymologie tchadique : vocabulaire fondamental et anciens emprunts", est certainement prétentieux, peut-être même trop prétentieux : c'est un sujet si vaste et si complexe que je ne pourrais qu'en aborder les problèmes les plus élémentaires dans le cadre d'un article comme celui-ci. Malgré tout, j'estime le sujet si important, particulièrement dans le cadre de recherches interdisciplinaires, que je voudrais tenter d'en présenter quelques données de base. On voudra bien excuser la brièveté et le caractère purement allusif et nécessairement simplifié de mes remarques.

Tout d'abord quelques clarifications concernant la terminologie : "vocabulaire fondamental ou non-culturel" correspond à l'anglais "basic vocabulary" qui comprend - en tout cas pour le tchadique - les concepts des parties du corps et de ses activités comme "bouche" et "manger", "boire", "cou" et "avalier", "dent" et "mordre", "oreille" et "entendre", "urine" et "uriner", "langue" et "lécher", "nez" et "sentir", ainsi que "tête", "os", "corps", "sang", "sein", etc. ; en plus, des termes de parenté de base comme "frère", "soeur" et

"enfant" ; des termes concernant des objets du milieu proche de l'homme comme "eau", "viande", "graisse", "huile", "cendre", "sable", "soleil", "lune", "nuit", "vent" / "froid" ; des noms d'animaux accompagnant l'homme depuis longtemps, par exemples "poule" - ainsi que "oeuf" -, "oiseau", "abeille", "chien", "chèvre", "mouton" ; et enfin le chiffre "quatre". Il s'agit donc des champs sémantiques dans lesquels des termes lexicaux ne sont que rarement empruntés à d'autres langues.

En ce qui concerne le vocabulaire non-fondamental ou spécifiquement culturel - emprunts, mots-voyageurs, etc. - nous excluons ici tout vocabulaire relativement récent qu'un linguiste peut assez facilement identifier comme tel, à savoir surtout les emprunts anglais, français, arabes, mais aussi ceux d'origine mandé, songhai, berbère et kanuri. C'est pourquoi les travaux importants traitant du problème des emprunts en tchadique par nos collègues C. GOUFFÉ, N. SKINNER, H. TOURNEUX et même ceux de L. GERHARDT et E. WOLFF, resteront en dehors de notre considération. En revanche, l'article suggestif de C. HOFFMANN : "Ancient Benue-Congo loans in Chadic?" (Marburg, 1970) a contribué, pour une part, à la conception de cette étude.

En quelque sorte, il s'agit ici de notre aptitude à reconnaître les *très anciennes couches* d'emprunts en tchadique, de les discerner et de les identifier vis-à-vis du vocabulaire fondamental hérité du fonds chamito-sémitique. Le laps de temps auquel nous avons affaire ici se situe de deux à quatre millénaires avant J.-C.

Qu'est-ce que l'étymologie ? L'étymologie, "science du vrai fond", cherche à découvrir l'origine de la forme et du sens d'un mot dans une langue donnée. Une étude du vocabulaire de n'importe quelle langue aboutit à la reconnaissance de deux sortes de mots à savoir, d'une part, des mots hérités ou appartenant au vocabulaire fondamental et, d'autre part, des mots d'emprunts.

Le vocabulaire fondamental comprend tous les mots qui sont transmis directement d'une proto-langue, par une ou

plusieurs "langue(s)-fille(s)", à une langue moderne donnée ; par exemple le mot quatre est dérivé du latin quattuor qui, à son tour, est génétiquement apparenté au lituanien keturi, au grec (att.) téttares et au sanscrit catúr. (A propos de ce chiffre, il convient de noter que nous rencontrons dans la famille tchadique une situation très semblable à celle du phylum indo-européen : toutes les langues tchadiques (130 environ) présentent des réflexes correspondant à la racine unique \*-pɗ, par exemples puɗu ou huɗu, fiir, padau, waade, poofi, mufaɗ, etc.)

Par ailleurs, dans chaque langue, on relève une quantité importante de mots empruntés à d'autres langues avec lesquelles elle était en contact au cours de son histoire. Par exemple le mot français jupe se retrouve en allemand dans Joppe. La première question qui se pose ici est celle de la nature du rapport entre ces deux mots comparables. En général, s'il y a des mots communs ou comparables entre l'allemand et le français, ils proviennent de la même source à savoir le latin, par exemple mur et Mauer ou fenêtre et Fenster sont dérivés respectivement de murus, et de fenestra. Cet exemple permet d'illustrer deux types de rapports à savoir des rapports de parenté génétique ou généalogique - comme entre le latin murus et le français mur - et des rapports par contact - comme entre le latin murus et l'allemand Mauer. jupe et Joppe entrent dans la série des rapports par contact : les deux mots ne sont pas d'origine romane ou germanique mais d'origine arabe où ġubba ou al-ġubba signifie "par-dessus à manches longues et larges" (d'après H. WEHR : *Arabisches Wörterbuch*) ; comme forme intermédiaire, on pourra comparer l'italien giubba et l'espagnol aljuba. Il s'agit donc d'un emprunt culturel de l'espagnol à l'arabe, plus tard du français à l'arabe et finalement de l'allemand au français ; c'est-à-dire que al-ġubba est devenu aljuba et/ou giubba d'où sont venus jupe et enfin Joppe. C'est au 12ème siècle environ que ce vêtement avec son nom a été introduit dans les pays d'Europe occidentale et centrale. Cependant, les Arabes ont transmis ce terme - avec l'objet -

non seulement à l'Europe mais aussi à l'Afrique : nous l'avons par exemple en hausa sous la forme jabbaa, signifiant ici "a loosefitting sleeveless robe worn over a kufita or jampa" (d'après P. NEWMAN et R.M. NEWMAN) et en bidiya sous la forme jibbe "boubou".

Que nous montre ce paradigme (étymologique) ? Nous pouvons en dégager plusieurs choses :

- une étymologie exacte peut nous aider à élucider l'histoire et l'origine d'un mot ;
- de plus, l'étymologie d'un mot éclaire en général aussi bien l'origine du concept ou de l'objet que la direction de l'emprunt et de son expansion ;
- en Europe, la documentation écrite nous permet même souvent de préciser la date de l'intégration de l'emprunt dans une langue donnée.

Nous distinguerons alors au moins trois types de rapports et en conséquence trois sortes de lexèmes dans une langue donnée :

			Rapport
1)	A → A1 → A2 → A3	quattuor/quatre	génétique
2)	A → A1 → A2 → A3	murus/mur	par contact
	↓		
	B → B1 → B2 → B3	Mauer	
3)	A → A1 → A2 → A3	gūbba/	par contacts
	↙ B1 → B2 → B3	aljupa/giubba/jupe	multiples
	↘ C1 → C2 → C3	Joppe/	
	↘ D1 → D2 → D3	jabbaa/jibbe	

En principe, le premier type sert surtout à la reconstruction d'une proto-langue et de son histoire (par exemple : catvaras - catúr - quattuor - fidwor - four - vier / - quatre) mais il peut aussi aider à reconstituer l'histoire des migrations et surtout retrouver l'habitat primitif du ou des peuple(s) parlant la ou les proto-langue(s) reconstruite(s) à partir des langues modernes. Les deux autres types de lexèmes

peuvent fournir des indications non seulement sur l'enrichissement lexical d'une langue au cours de son développement dans l'espace et dans le temps, mais aussi sur les contacts avec d'autres langues et d'autres cultures ; il y a là sources très précieuses pour l'histoire culturelle d'une région, particulièrement pour les sociétés à tradition orale.

Par rapport à ceci, il apparaît clairement que la recherche sur l'histoire des langues et la recherche - à travers les langues - sur l'histoire des cultures demandent que l'on aborde deux sortes de sources lexicales : d'un côté le vocabulaire fondamental ou non-culturel et, d'autre part, les mots désignant des concepts et objets non-fondamentaux notamment des termes culturels. Autrement dit, la recherche linguistique génétique s'intéresse surtout au fonds lexical le plus ancien et le mieux conservé dans une langue, tandis que la recherche dite ethnolinguistique considère les parties non-fondamentales du lexique d'une langue, celles qui ont été intégrées successivement au cours de l'histoire de cette langue. Chacun de ces deux types de recherche exige une méthodologie appropriée bien que l'établissement de lois de correspondance phonétique soit indispensable dans les deux approches. Cependant, alors que le développement historique d'un mot fondamental ou non-culturel se fait en général sans subir de perturbations majeures, l'histoire de l'adoption d'un mot d'emprunt est souvent très complexe. Ce qui est essentiel pour la linguistique historico-comparative c'est le fait qu'un lexème non-fondamental obéit à ses propres lois de correspondance : elles sont différentes de celles d'un lexème fondamental. Par exemple, en hausa, les mots correspondant aux chiffres "deux" biyu et "cinq" biyar présentent tous les deux la même consonne initiale à savoir b- ; leur structure phonologique ne révèle - en surface - aucun trait de différence qui pourrait suggérer qu'il s'agit de deux types de lexèmes différents concernant leur origine. Cependant, si on examine les réflexes dans d'autres langues tchadiques, on constate que

les séries de correspondance phonétique pour la consonne initiale sont différentes d'une langue à l'autre. Exemples :

	"deux"	"cinq"	
chip	vəl	paat	v- : p-
ron-Fyer	poo	hawa	p- : h-
ron-Daffo	ful	hara	f- : h-
sokoro	moru	biya	m- : b-

Afin de dégager les lois de correspondance d'un lexème non-fondamental d'une langue réceptrice, il faudrait en principe connaître les lois de correspondance de la langue-source du lexème, bien entendu au moment de son transfert ; c'est une exigence à laquelle on ne peut satisfaire facilement dans les langues à tradition orale.

Reconnaître un mot d'emprunt est relativement facile, surtout si le degré d'intégration n'a pas atteint un stade avancé. Cependant reconstituer sa source exacte et son passage d'une langue à une autre peut poser de grandes difficultés. Cette tâche dépasse souvent les capacités du linguiste isolé. C'est ici que la coopération interdisciplinaire, surtout avec les ethnologues, les (ethno)historiens, les archéologues et même avec les botanistes et les zoologistes est requise.

Parmi les lexèmes assez bien répandus dans l'aire linguistique tchadique, mais dont l'ancienneté et le statut dans l'ensemble du lexique des langues tchadiques ne sont pas encore assurés, nous relevons les suivants :

	proto-tchadique
(I) "poisson"	*K L P
"éléphant"	*G <sup>Y</sup> W N
"lièvre"	*S <sub>3</sub> <sup>m</sup> BR
"deux"	*B L
"femme"	*M K S (?)
"graisse"	*M K L
etc.	

Il convient de noter que pour chacun des concepts mentionnés

ci-dessus, il existe une deuxième racine avec une distribution plus ou moins complémentaire, à savoir :

(II) "poisson"	*B G S
"éléphant"	*- L B
"lièvre"	*B N D
"deux"	*S R
"femme"	*D - T (?)
"graisse"	*K D <sup>Y</sup> R
etc.	

Une analyse historico-comparative de ces deux séries de vocabulaire tchadique montre que nous avons affaire ici à deux types de source lexicale. Alors que les termes du groupe (I) s'apparentent à des racines soit niger-congo soit nilo-sahariennes, ceux du groupe (II) renvoient souvent aux langues chamito-sémitiques. On pourra comparer les listes en annexe.

Il convient de noter que la distribution de ces deux séries de vocabulaire non-fondamental, mais très ancien et profondément intégré, est telle qu'on peut associer le groupe (I) plutôt avec les branches occidentale et centrale et le groupe (II) surtout avec la branche orientale de la famille tchadique, comme on pourra le vérifier dans le tableau très simplifié ci-après.

		TCHADIQUE		
		ouest	centre	est
"poisson"	(I)	*K L P	*K L P	-
	(II)	*B G S	-	*B G S
"éléphant"	(I)	*G <sup>Y</sup> W N	*G <sup>Y</sup> W N	*G <sup>Y</sup> W N
	(II)	(*- L B)	*- L B	*- L B
		-	-	*G R D <sup>Y</sup>
"lièvre"	(I)	*S <sub>3</sub> <sup>m</sup> BR	-	(*S <sub>3</sub> <sup>m</sup> BR)
	(II)	*B N D	*B N D	(*B N D)
		-	-	*K Y P
"deux"	(I)	*B L	*B L	-
	(II)	(*S R)	*S R	*S R

		ouest	centre	est
"femme"	(I)	*M K S <sub>2</sub>	*M K S <sub>2</sub>	(*M K S <sub>2</sub> )
	(II)	-	-	*D - T
"graisse"	(I)	*K ɖ <sup>Y</sup> R	(*K ɖ <sup>Y</sup> R)	(*K ɖ <sup>Y</sup> R)
	(II)	*M K L	*M K L	-
		-	-	*S W N

Pour des raisons de simple curiosité, je voudrais attirer l'attention sur un cas un peu marginal mais caractéristique de la complexité des processus dans l'histoire des langues et des cultures du Soudan Central, zone reconnue comme carrefour de mouvements ethniques, culturels et linguistiques depuis des millénaires :

Pour le concept de "bateau", peu productif dans une zone sahélienne, on peut trouver les réflexes suivants dans quelques langues tchadiques de la branche centrale, réflexes qui, bien entendu, ne se trouvent pas ailleurs dans la famille tchadique :

nzangui :	kwombe
bacama :	kwombo-tə
giziga :	kombewal
musgoy :	kómbowal
daba :	kàmbwâl

Pour le connaisseur en fulfulde, il est clair que kombowal (et autres formes similaires) - avec le suffixe -wal (de la classe ngal du fulfulde) - est emprunté au fulfulde, langue véhiculaire dans la région du Nord-Cameroun où ces langues sont parlées.

Par ailleurs, GUTHRIE reconstruit \*-yombo pour le proto-bantu avec des réflexes dans quelques langues bantu moderne comme par exemples :

swahili :	tʃombo
nyoro, ganda :	ekyōmbo
hehe :	ikyōmbo.



Le problème qui se pose est que tous ces réflexes modernes ne se trouvent qu'à l'est du domaine bantou ; à l'ouest, c'est-à-dire à la frontière bénoué-congo / tchadique, quelques réflexes existent, mais ils sont un peu éloignés de la structure donnée ci-dessus :

bafut (JOHNSTON) : ke-kom  
mbe (JOHNSON) : e-kumi  
PP 4 (GERHARDT) : u-gú(η).

En supposant qu'il s'agit ici de structures apocopées, dérivées d'une forme plus complète qui aurait perdu sa consonne finale -b-, on pourrait suggérer que les Bata-Bachama, ayant atteint les rives de la Bénoué, auraient emprunté ce terme aux locuteurs d'une langue bantoïde. Les Fulbe, à leur tour, parvenus dans la même région après les Bata-Bachama, se sont servis de ce terme - ainsi que de l'objet que le terme désigne - et l'ont transmis à d'autres peuples tchadophones - par exemple les Giziga - au cours de leur migration et expansion vers le nord-est. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les Poular du Sénégal (d'après GADEN) - et aussi probablement les autres Fulbe de l'ouest - ne connaissent pas ce terme kombowal ; ce mot est employé seulement par les Fulbe de l'Adamaoua (d'après KI.INGENHEBEN : 1963).

Nous concluons par l'observation très générale que le lexique - mais pas seulement le lexique, bien sûr ! - des langues tchadiques s'est constitué à partir de deux grandes traditions linguistiques et culturelles qui se sont intimement mélangées, à savoir celle du chamito-sémitique (ou afro-asiatique) et celle du niger-congo. Ceci est un fait évident. Mais quant à savoir *comment* ce lexique s'est constitué, *quels* ont été les différents apports, *d'où* sont-ils venus et à *quel moment* ces phénomènes se sont produits, la question reste posée pour chaque lexème et concept particulier se rapportant à l'histoire du Soudan Central.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GADEN H. - 1913 - *Le poular, dialecte peul du Fouta sénégalais : Lexique pular-français* - Paris.
- GERHARD L. - 1983 - *Beiträge zur Kenntnis der Sprachen des Nigerianischen Plateaus* - Glückstadt.
- GOUFFÉ Cl. - 1971 - "Observations sur les emprunts au français dans les parlers haoussa du Niger" - *Annales de l'Université d'Abidjan, Série H (Linguistique)* - Fasc. hors série, vol. 2 - pp.443-481.
- GREENBERG J.H. - 1966 (2) - *The languages of Africa* - Bloomington.
- GUTHRIE M. - 1967-71 - *Comparative Bantu : An introduction to the comparative Linguistics and Prehistory of the Bantu languages* - Farnborough.
- HOFFMANN C. - 1970 - "Ancient Benue-Congo loans in Chadic ?" - *Africana Marburgensia* 3 (2) - pp.3-23.
- JOHNSTON H.H. - 1919-22 - *A comparative study of the Bantu and Semi-Bantu languages* - Oxford.
- KLINGENHEBEN A. - 1963 - *Die Sprache der Ful* - Glückstadt.
- MEINHOF C. - 1932 - *Introduction to the Phonology of the Bantu languages* - Berlin.
- MOUCHET J. - 1950 - "Vocabulaires comparatifs de quinze parlers du Nord-Cameroun" - *BSEC* 29/30 - pp.5-74.
- MUKAROVSKY H. - 1977 - *A study of Western Nigritic* - Vienne - 2 vol.
- NEWMAN P. & R.M. NEWMAN - 1977 - *Modern Hausa-English Dictionary* - Ibadan-Zaria : OUP.
- SKINNER A.N. - 1981 - "Loans in Hausa and pre-Hausa : Some etymologies" - *Berliner Afrikanistische Vorträge. XXI Deutscher Orientalistentag, Berlin 24-29.3.1980* (H. Jungraithmayr ed.) - pp.167-202.
- TOURNEUX H. - 1983 - "Les emprunts en musgu" - *Studies in Chadic and Afroasiatic Linguistics* (E. Wolff & H. Meyer-Bahlburg ed.) - Hamburg - pp.441-477.
- WEHR H. - 1958 (3) - *Arabisches Wörterbuch für die Schriftsprache der Gegenwart* - Leipzig.

ANNEXE

RECONSTRUCTIONS PROTO-TCHADIQUES  
ET APPORTS EXTERIEURS

	(I)		(II)
"poisson"	*K L P		*B G S
masa :	kuluf (MOUCHET)	mubi :	bògòsò
hausa :	kííííí	migama :	búùsú
cp. proto-W-Nigr. :		daffo :	gùshé
	-LOB- "pêcher"	cp. ?	
temne :	kə-lop (MUKAROVSKY)		
"éléphant"	*G <sup>y</sup> W N		*- L B
hausa :	gíwáa	mokilko :	'élbí
tera :	jùwàn	kotoko :	àrfə
lamang :	gìiwàn	tangale :	làbàtà
cp. bamileke :	jión	cp. couch. / oromo :	
	(WILLIAMSON et SHIMIZU)		arba
		dullay :	arap-ko
"deux"	*B L		*S R
maha :	bolu	mubi :	sir
hausa :	biyu	chibak :	səfa
cp. Ur-Bantu (MEINHOF) :		musgu :	silu
	-v <sub>u</sub> ali / -v <sub>i</sub> li	cp. anc. égypt. :	
proto-bantu (GREENBERG) :			śn-wj
	-bàdé		